



**PROCÈS VERBAL DU COMITE DE QUARTIER
VOLVIC Bourg-haut
du lundi 07 Décembre 2022 à 19 h 30**



Le Comité de quartier de Volvic Bourg-haut dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Jacques Rouillard; assisté par Catherine Korachais et Stéphane Madeuf.

Etaient présents : Louis-Paul COLDREY ; Catherine KORACHAIS ; Nicole LAURENT ; Stéphane MADEUF ; Jacques ROUILLARD ; 4 membres du comité Volvic Bourg Bas, 2 habitants du quartier.

Etaient représentés : N/A

Etaient excusés : Denise AMBLARD, Christian GAMOND-TIXIER, Véronique PEREIRA, Soline STERBECQ, Pascal GRAND, Nicolas BONJEAN ; Aurélie FERNANDES ; Lucie PINTO ; Laurent THEVENOT ; Halim YALCIN.

Etaient absents : N/A

Mr Jacques Rouillard, en qualité de membre de l'équipe d'animation, après avoir procédé à l'appel et constaté le quorum atteint, ouvre la séance du Comité de quartier et désigne Stéphane Madeuf aux fonctions de secrétaire de séance. La réunion s'est déroulée conformément à l'ordre du jour transmis par mail le 25-novembre 2022 par Mr Madeuf.

THEME 1 : COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU 15 NOVEMBRE 2022

Le compte-rendu de la réunion du 15-Novembre-2022 transmis pour revue aux membres du comité de quartier le 30 novembre 2022 est validé. Il sera affiché par Mr Jacques Rouillard sur le panneau officiel dédié et situé près de la maison de l'artisanat. Mme Korachais se charge de le transmettre à l'équipe municipale pour publication sur le site de la mairie de Volvic.

THEME 2 ORGANISATION ET ANIMATION DU COMITE DE QUARTIER

1. Discussion sur l'utilité de mettre en place une boîte aux lettres



Pour les personnes n'utilisant pas les moyens de communication modernes tels que les mails, les réseaux sociaux, etc., il a été décidé de mettre en place une boîte aux lettres à proximité du tableau d'affichage afin que les habitants puissent poser leurs questions ou remonter leurs remarques au comité de Quartier. Stéphane Madeuf se charge de voir avec l'équipe municipale pour le budget et la mise en place.

2. Étude des lieux destinés aux espaces de convivialité entre voisins

- Objectif

Redonner aux places un esprit de convivialité destiné aux rencontres entre voisins afin de favoriser l'entraide bienveillante et le respect mutuel au quotidien.



● Liste des lieux proposés associés au membre en charge d'étudier les besoins respectifs

- Place de l'Ourme : Stéphane Madeuf
- Place de la barrière : Jacques Rouillard, Nicole Laurent
- Place de la grande fontaine : A définir
- Place Michel Machebœuf : A définir
- Place devant le Pigeonnier : Catherine Korachais

3. Étude sur la méthode de suivi des compte rendus municipaux et remontée au quartier des informations associées

Jacques Rouillard s'est chargé de la lecture des compte rendus précédents associés au quartier Volvic Bourg-haut :

- Dans le cadre de la mise en place de l'éclairage public de la rue des écoles à Tourtoule et des travaux de la rue de la bannière, le réseau électrique sera enfoui. Point à capitaliser pour le quartier où les réseaux aériens sont particulièrement disgracieux.
- Mise en application du droit de préemption des fonds de commerce, fonds artisanaux et baux commerciaux dans le cadre de la démarche globale de dynamisation du centre-ville.

Jacques Rouillard se charge de la lecture des comptes rendus associés au mois de Décembre pour la prochaine réunion du comité.

THEME 3 : ÉCHANGE ENTRE LE COMITÉ DE QUARTIER ET LES HABITANTS

1. Rédaction de la nouvelle enquête de quartier

Sujet reporté à la prochaine réunion par manque de temps.

1. Discussion autour de la fusion avec Volvic Bourg Bas

● Introduction

Lors de la réunion du 20 octobre 2022, la municipalité a demandé l'avis du comité Volvic Bourg Haut sur une possible fusion avec le comité de Volvic Bourg Bas. Suite à cela il a été proposé que ce sujet soit abordé avec les membres du comité Volvic Bourg Bas (qui n'avait pas été directement informé de cette idée de fusion). Par conséquent ils ont été invités et représentés en physique par 4 membres à l'occasion de la présente réunion.

● Ont été abordés les effets potentiels de cette fusion :

- Réduction du nombre de membres de comité par rapport à la taille du nouveau quartier fusionné ;
- Dilution des problèmes individuels à chaque quartier, perçue comme négative ;
- Sujets communs aux 2 quartiers pouvant être mutualisés, perçu comme positif ;
- Sujets différents abordés (avenue de la libération, stationnements, cimetière...) ;
- Les habitants risquent de perdre une identité propre au quartier précédemment défini dont la taille favorise les échanges humains locaux (objectif premier du comité de quartier) ;
- Impact de la fusion sur le « vivre ensemble » et des moments de convivialité locaux à petite échelle destinés à créer la solidarité entre les habitants plutôt que des tensions retranchées derrière des problématiques connues (exemple du stationnement).

● Conclusion

Cette question de la municipalité a déclenché une collaboration intéressante entre les 2 comités. Aux premiers abords de la discussion les personnes présentes semblent majoritairement vouloir garder leur comité propre avec les effectifs déjà en place pour plus d'efficacité locale. En revanche une dynamique s'est mise en place entre les 2 quartiers pour se rencontrer plus souvent et échanger sur des sujets communs. Une réponse commune sera donnée prochainement représentant l'avis de tous les membres des 2 comités.

THEME 5 : QUESTIONS / SUJETS DIVERSES

1. Composteurs et présence de rats

Il a été constaté la présence de rats à proximité des composteurs et il est rappelé qu'il ne faut pas mettre d'autre déchets que des déchets végétaux.

2. Recrutement

Deux nouveaux membres se sont présentés pour postuler au comité et sont orientés vers l'équipe municipale selon le processus établi. En attendant ils sont les bienvenus aux réunions publiques du comité.

3. Entretien du canal d'évacuation des trop-pleins du réservoir d'eau de La Bannière

Deux personnes présentes dans l'assemblée posent la question : « A qui revient l'entretien du canal d'évacuation des trop-pleins du réservoir de La Bannière qui coule en limite de leur propriété ? ». La mairie les aurait renvoyés vers le SMUERR qui se déclare non concerné.

**A 21h l'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.
La prochaine réunion est fixée au jeudi 12 janvier 2023 à 18h30.**